

Mais qu'est-ce donc que la

FPM?

**Formidable Pagaille Managériale
Faire Plus avec Moins
Fatigue Permanente Municipale
Flexibilité Par Manque
Fonction Publique Malmenée
Fonction Patrimoniale Municipale**

La FMP, c'est une restructuration format XXL qui concerne les **directions de la DGUIT suivantes** : la DC (Construction), la DGTB (Gestion Technique des Bâtiments), la DCI (Centrale de l'Immobilier), la DBNV (Biodiversité et Nature en Ville), la DEU (Éclairage Urbain), la DAU (Aménagement Urbain). Le projet de création de cette nouvelle direction du patrimoine municipal et son organisation en 5 sous-directions sera présenté en CST le 26 janvier 2026, pour un rattachement progressif des fonctions à la nouvelle direction jusqu'à la fin d'année 2027.



Je m'inscris à
l'information syndicale





Fonction Patrimoniale Municipale : *Dissipons le flou*

Les contours de la réorganisation de la FPM demeurent très flous pour les agent-es comme pour les représentants syndicaux. Les différentes présentations évoquent les objectifs tout à fait louables d'un tel chantier, comme améliorer le traitement des demandes, fiabiliser les données patrimoniales, décloisonner et coordonner les directions ainsi que garantir une égalité d'accès à la fonction patrimoniale...

Mais le détail de la réorganisation de ce service, qui fait tout de même la taille d'une délégation (**400 agent-es**), reste très imprécis.

En l'espèce, comment le CST pourrait donner son avis sur un tel projet ?

De plus, l'information aux agent-es reste limitée. L'organisation d'un webinaire en novembre 2025 s'avère largement insuffisant pour dialoguer avec les agent-es de façon satisfaisante. En effet, si ce format semble totalement inadapté aux nombreux agent-es de terrain pouvant exercer sur plusieurs sites, en extérieur, en horaires décalés...



Je m'inscris à
l'information
syndicale

